



Perspectives chinoises

2008/1 | 2008
Sport et Politique

Singapour, la voie chinoise des réformes politiques?

Mathieu Duchâtel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/3833>
ISSN : 1996-4609

Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 6 janvier 2008
Pagination : 100-101
ISSN : 1021-9013

Référence électronique

Mathieu Duchâtel, « Singapour, la voie chinoise des réformes politiques? », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2008/1 | 2008, mis en ligne le 01 mars 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/3833>

China Analysis

Les Nouvelles de Chine

Cette rubrique, préparée par le Asia Centre (www.centreasia.org) s'appuie essentiellement sur la presse en mandarin et a pour objectif de présenter le point de vue de la RPC sur les questions internationales et relatives au monde chinois.

Singapour, la voie chinoise des réformes politiques ?

Analyse de Mathieu Duchâtel à partir de :

- Groupe d'étude de l'école du Parti en visite à Singapour, « Le système des partis politiques à Singapour », *Xuexi shibao* (Study Times), n° 420, 14 janvier 2008.
- Groupe d'étude de l'école du Parti en visite à Singapour, « Les mécanismes de lutte contre la corruption de Singapour », *Xuexi shibao* (Study Times), n° 422, 28 janvier 2008.

Dans l'imaginaire des dirigeants chinois, Singapour évoque un monde idyllique. La cité-État est opulente. Elle invente sans cesse de nouvelles stratégies pour relancer sa croissance économique, un cas rare parmi les pays développés. L'ordre social y règne. Le Parti de l'action populaire (People's Action Party), qui gouverne Singapour depuis son indépendance, en 1965, a un bel avenir devant lui : aucune menace crédible ne semble à même de fragiliser son monopole du pouvoir. Feignant souvent de penser que sa *sinitude* fait de la Chine un pays irréductible à toute comparaison avec d'autres États, le Parti communiste préfère regarder du côté du monde chinois en affichant un mépris ostensible pour les déficiences et l'immobilisme de la démocratie à Taïwan et un intérêt certain pour la gouvernance à la manière singapourienne.

Le groupe d'étude de l'École centrale du Parti⁽¹⁾ envoyé à Singapour, qui relate dans l'hebdomadaire de cette école les acquis de son séjour, éprouve envers la cité-État une admiration sans bornes. Il ressort de ses réflexions deux recommandations latentes pour la réforme politique en Chine : les procédures électorales sans démocratie peuvent accroître la stabilité politique, si le système des partis s'y prête. Et la lutte anticorruption peut être efficace sans les garde-fous que sont en Occident la sanction des urnes et la liberté de la presse.

Selon l'école du Parti, les Singapouriens ont bien compris que la démocratie multipartite à l'occidentale, autorisant les alternances, était un facteur d'instabilité et donc incompatible avec les « caractéristiques nationales » (*guoqing*). La cité-État a donc créé un système où « un parti exerce le pouvoir sur le long terme, de nombreux partis coexistent ». Il lui

permet d'éviter – contrairement aux pays occidentaux – que des « extrémistes du développement des dépenses sociales ou des opportunistes accèdent au pouvoir ». En apparence, la Chine, où coexistent autour du Parti communiste chinois (PCC) huit petits partis démocratiques⁽²⁾, applique ce système. Les organisations satellites du PCC occupent en théorie une place cruciale car elles justifient l'autodéfinition par la Chine de son régime comme un « système de centralisme démocratique » (*minzhu jizhongzhi*). En réalité, elles servent plutôt d'écran et apportent extrêmement peu tant à l'image du PCC qu'à la formulation de ses politiques publiques. De ce point de vue, le système des partis à Singapour est plus sophistiqué et fonctionne mieux⁽³⁾.

D'abord, parce que des élections régulières viennent confirmer le Parti dans son pouvoir et accroissent ainsi sa légitimité. Certes, le rapport de l'école du Parti ne prend pas la peine de relever les méthodes employées par le gouvernement singapourien pour se maintenir au pouvoir, qui font du régime de la cité-État un cas d'école de « démocratie non libérale » (« *illiberal democracy* »)⁽⁴⁾. Il constate bien que le

1. L'École centrale du Parti, qui fut dirigée par Hu Jintao de 1993 à 2002, forme les cadres du Parti en milieu de carrière pour les préparer à de nouveaux avancements. Elle accueille chaque année près de 1 600 étudiants. Son influence sur le pouvoir reste sujet à débat. D'une part, elle a façonné des concepts clefs, comme celui d'émergence pacifique. De l'autre, les prises de position parfois libérales et provocatrices dont le *Xuexi chibao* se fait parfois l'écho ne sauraient fournir un indicateur fiable des évolutions idéologiques du parti.
2. Michal Meidan, « Petits partis démocratiques : l'éternel retour », *China Analysis*, n° 11-12, décembre 2006-janvier 2007.
3. Le droit singapourien autorise la création de partis politiques, 21 formations sont enregistrées.
4. Fareed Zakaria, « The Rise of Illiberal Democracies », *Foreign Affairs*, novembre-décembre 1997.

Parti de l'action populaire « *fait un usage important des ressources de l'État pour consolider son pouvoir* », mais l'essentiel n'est pas là. Pour la délégation chinoise, l'important est le processus de réassurance, qui confère rationalité et légitimité au pouvoir du Parti.

L'école du Parti voit dans le système des partis de Singapour un modèle acceptable de séparation des pouvoirs limitée, dans lequel les petits partis exercent une fonction de contrepoids au parti dominant sans le mettre en danger. Les petits partis singapouriens permettent de « *satisfaire le désir de la population d'exercer un certain contrôle sur l'exercice du pouvoir par le parti majoritaire, en créant un canal pour que la population exprime ses insatisfactions envers le parti majoritaire et, ainsi, en diminuant sa colère envers ce parti* ». En fin de compte, ce système a pour effet de restreindre les actions du Parti de l'action populaire et de l'obliger à la prudence et au respect des intérêts populaires. En retour, la pérennité de son pouvoir est consolidée. Cette argumentation tend à faire penser que la délégation chinoise penche pour voir dans la démocratie procédurale plus qu'une garantie pour la légitimité du parti dominant. Elle permet la stabilité sur le long terme des rapports de pouvoir au sein du système politique et exerce une pression supplémentaire sur le parti majoritaire pour qu'il n'oublie jamais de se mettre au service de la prospérité de la nation.

Dès lors, le PCC possède plus d'options pour la réforme qu'il ne le croit ; l'alternative ne saurait se réduire au choix de la démocratie à l'occidentale ou à l'implantation incrémentale, au sein du parti, de procédures plus démocratiques. Le groupe d'étude de l'école du Parti note qu'il faut se débarrasser de notions théoriques erronées : la procédure électorale n'implique pas la démocratie ; le multipartisme, ce n'est pas forcément l'alternance. Selon lui, la Chine a déjà en partie mis en œuvre un système où « *un parti exerce le monopole du pouvoir sur le long terme, de nombreux partis coexistent* ». Mais celui-ci doit être consolidé, pour créer, comme à Singapour, un véritable « *gouvernement par les élites* » (*jingying zhiguo zhidu*) qui rappelle *La République* de Platon.

Une autre spécificité du système politique de Singapour qui plaît à l'école du Parti est qu'il a résolu le problème de la corruption des officiels sans avoir recours ni à la démocratie (le risque de perdre le pouvoir pour un parti corrompu), ni au contrôle par une presse à l'affût de tout scandale de corruption. En cela, l'exemple de Singapour permet de contrer l'argument, souvent mis en avant à Taïwan, que la démocratie et la liberté de la presse sont les meilleurs chiens de garde contre la corruption. L'idée est que sans réforme poli-

tique de fond, et au moyen d'une simple réforme administrative, le Parti communiste pourrait améliorer sa lutte contre la corruption endémique en Chine en s'appuyant sur l'expérience de Singapour.

Car Singapour montre à la Chine que la lutte contre la corruption peut être conduite avec succès par un État fort. Pour le groupe d'étude de l'école du Parti, le système singapourien comporte trois caractéristiques applicables en Chine. En premier lieu, un Bureau d'investigation de la corruption (*tanwu diaochaju*) aux pouvoirs étendus. Directement responsable devant le Premier ministre, il peut utiliser légalement tout l'arsenal des mesures de surveillance et d'enquête comme les filatures, les écoutes téléphoniques, les photographies secrètes ou le placement d'agents aux côtés du suspect. Son pouvoir n'est « rééquilibré » que parce que ses investigations sont surveillées par le ministère de l'Intérieur et qu'il ne dispose pas du droit de mise en accusation, aux mains des cours de justice. En second lieu, un système de fonctionnaires intègres qui repose sur les hauts salaires accordés aux fonctionnaires, non parce que ces rétributions confortables « *favorisent l'intégrité* », mais plutôt parce qu'elles donnent les moyens à l'État de « *sélectionner des personnes de valeur* » (*qiangxian*). Enfin, Singapour mise sur une éducation de la population et des fonctionnaires, fondée sur une communication publique performante, aux risques judiciaires de la corruption. Appliquées en Chine, ces méthodes lui permettraient des succès sans rupture brutale, comme une « *fine pluie qui humidifie sans bruit* » (*xiyu run wusheng*). •

Caractères chinois

guoqing	國情
jingying zhiguo zhidu	精英治國制度
minzhu jizhongzhi	民主集中制
qiangxian	搶賢
tanwu diaochaju	貪污調查局
xiyu run wusheng	細雨潤無聲